



Communiqué de presse

La campagne d'information sur le dossier de pension en ligne « MyPension-on-tour » prolongée en raison de son vif succès

MyPension-on-tour, la campagne d'information de l'Office national des Pensions (ONP), connaît un vif succès. Au cours de ces dernières semaines, plus de 6.000 personnes ont déjà participé aux sessions d'information sur le dossier de pension en ligne, MyPension. Face à cet engouement, l'ONP a déjà ajouté des sessions dans dix villes, a indiqué le vice-Premier ministre et ministre des Pensions Alexander De Croo lors de la session qui se tenait à Termonde. Le ministre a aussi souligné l'importance des informations de pension individuelles et a salué les efforts supplémentaires des services de pension pour informer le citoyen quant à sa pension.

MyPension-on-tour est la campagne d'information de l'Office national des Pensions (ONP) qui familiarise le public au dossier de pension en ligne MyPension. Depuis le début de ce mois, les experts de l'ONP sillonnent ainsi 28 villes. Plus de 6.000 personnes se sont déjà inscrites. Aujourd'hui, la campagne MyPension-on-tour a fait arrêt à Termonde où se sont présentés quelque 400 citoyens. Le vice-Premier ministre et ministre des Pensions Alexander De Croo a indiqué que le service des pensions prolongerait la tournée jusque fin novembre et organiserait des sessions supplémentaires dans dix villes.

En trois ans, près de 3 millions de visiteurs ont consulté MyPension pour y trouver des informations sur leur pension légale. Les salariés actifs peuvent voir où ils en sont dans la constitution de leurs droits de pension et introduire une demande de pension en ligne via MyPension.be. Les pensionnés peuvent quant à eux y consulter la prochaine date de paiement, les détails de leurs paiements et suivre leur dossier en temps réel.

Pour le moment, MyPension contient uniquement des informations sur la pension de salarié, mais grâce à une coopération renforcée entre les différents services de pension, le site sera systématiquement étoffé dans les années à venir. À terme, non seulement les salariés, mais aussi les indépendants et les fonctionnaires pourront accéder en ligne à toutes leurs informations de pension individuelles. Outre la pension légale (premier pilier), les données individuelles relatives à la pension complémentaire (deuxième pilier) seront accessibles en ligne.

"Je me réjouis de voir que les citoyens apprécient la démarche et les efforts des services de pension pour les informer sur MyPension et y répondent en masse. Une bonne information du citoyen est essentielle dans sa prise de conscience quant au fait qu'il devra travailler plus longtemps et une approche individuelle est tout aussi nécessaire. Et comment mieux le faire qu'au travers d'une application internet?", a déclaré Alexander De Croo.

Marc De Block: "L'ONP mise bien sûr pleinement sur l'informatisation. Par ailleurs, nous souhaitons rassurer les personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur ou qui ne s'y connaissent pas très bien en informatique ; à l'avenir, elles pourront toujours appeler le 1765 ou se rendre dans l'un de nos bureaux, Pointpensions ou permanences."

Visitez www.mpot.be pour plus d'infos et un aperçu complet de la campagne.